



INTERNATIONAL FOOD
POLICY RESEARCH INSTITUTE
sustainable solutions for ending hunger and poverty
Supported by the CGIAR

INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES
des solutions durables pour éliminer la faim et la pauvreté
Soutenu par le CGIAR

STRATÉGIE DE L' IFPRI EN **AFRIQUE**

**ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE**

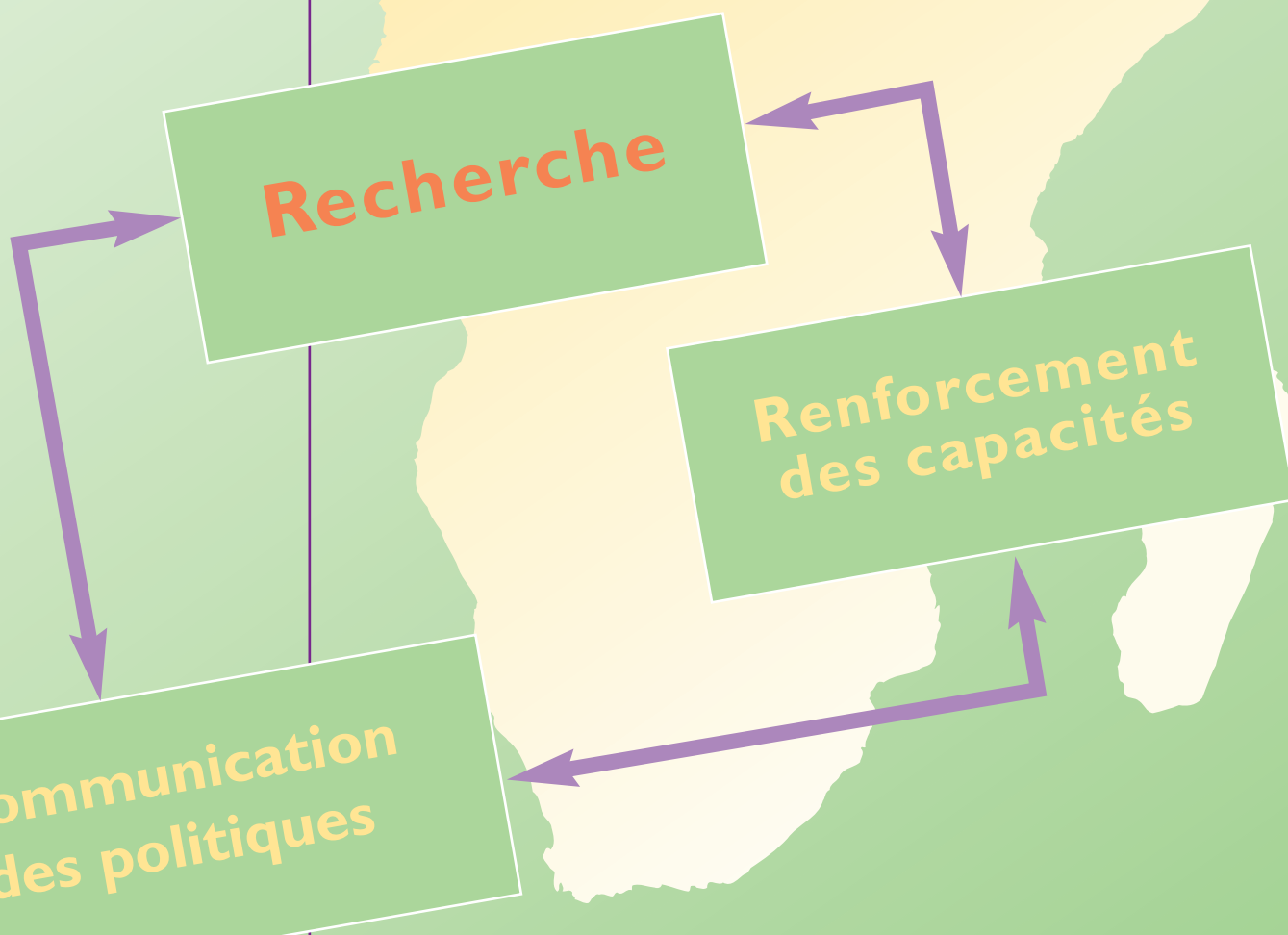
Recherche et renforcement des capacités

Janvier 2007

Recherche

**Renforcement
des capacités**

**Communication
des politiques**



STRATÉGIE DE L' IFPRI EN **AFRIQUE**

ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE

Recherche et renforcement des capacités



Janvier 2007

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES
WASHINGTON, D.C.

Copyright © 2007 International Food Policy Research Institute (IFPRI).
Tous droits réservés. Ce document peut être partiellement reproduit sans autorisation expresse, mais en mentionnant que les extraits proviennent de l'IFPRI. Pour obtenir une autorisation de réimpression, veuillez écrire à IFPRI-copyright@cgiar.org.

Imprimé aux États-Unis sur du papier recyclé, sans acide.

International Food Policy Research Institute
2033 K Street, NW
Washington, DC 20006-1002 USA
Tél +1-202-862-5600
Fax +1-202-467-4439
ifpri@cgiar.org
www.ifpri.org

Traduit de la version originale anglaise: *IFPRI's Africa Strategy: Toward Food and Nutrition Security in Africa: Research and Capacity Building*.

Citation suggérée: IFPRI. 2007. *Stratégie de l'IFPRI en Afrique: Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique: Recherche et renforcement des capacités*. Washington, D.C.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	1
POURQUOI UNE STRATÉGIE DE L'IFPRI À L'INTENTION DE L'AFRIQUE ?	2
LE PORTEFEUILLE ANTÉRIEUR ET ACTUEL DE L'IFPRI EN AFRIQUE	3
STRATÉGIE DE L'IFPRI EN AFRIQUE	5
ÉTABLIR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'IFPRI EN AFRIQUE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE	8
ORIENTATION OPÉRATIONNELLE : COMPRENDRE ET RENFORCER LES DYNAMIQUES DE PROGRES	10
RÉPONSE INSTITUTIONNELLE	13
RÉFÉRENCES	14

CONTEXTE

*C*es dernières années, plusieurs initiatives majeures ont donné lieu à une attention et un engagement accrus à l'égard du développement économique et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. La relance économique récente et l'engagement nouveau en faveur du changement, de la part des dirigeants africains et des partenaires au développement, montrent, pour la première fois depuis des décennies, que l'Afrique est en voie de réaliser des progrès réels en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le maintien et l'accélération de la croissance, de façon à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement exigeront des stratégies claires orientant les politiques et les décisions d'investissement à l'avenir. En outre, ces objectifs sont limités à la réduction de moitié du nombre de personnes pauvres et souffrant de malnutrition au cours des 10 prochaines années et un certain nombre de pays africains risquent de ne pas y parvenir. Par conséquent, les progrès à réaliser en vue de la sécurité alimentaire en Afrique demandent plus que la croissance et nécessitent de porter une attention accrue à l'amélioration du bien-être humain, appuyée par des investissements adéquats en protection sociale en matière de santé et de nutrition pour protéger les segments vulnérables de la population.

¹ Elles incluent le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique; le Rapport sur l'Afrique du InterAcademy Council; le Projet du Millénaire des Nations Unies; la Commission pour l'Afrique et la Conférence 2020 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique.

POURQUOI UNE STRATÉGIE DE L'IFPRI À L'INTENTION DE L'AFRIQUE ?

Des tendances alimentaires et nutritionnelles difficiles

Si les tendances actuelles de la croissance économique et agricole se maintiennent, au moins la moitié de l'ensemble des pays africains manqueront de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) établis par les Nations Unies en 2000 (BAD/OCDE 2005). Bien qu'un certain nombre de pays africains connaissent actuellement une relance économique, les données indiquent que les efforts risquent de ne pas donner lieu à une amélioration généralisée en milieu rural où vit la majorité des Africains pauvres (Cord, 2005). Néanmoins, selon les estimations de l'IFPRI, de meilleures politiques et stratégies d'investissement, donnant lieu à une productivité accrue du travail, pourraient aider les pays africains à réaliser les OMD et même à ramener la proportion d'enfants en état de malnutrition à moins de 10 pour cent, d'ici 2025 (Rosegrant et al., 2005). En termes d'agriculture, l'IFPRI estime que la réalisation des objectifs de pauvreté des OMD nécessiterait des taux moyens de croissance agricole de 6 pour cent dans les pays africains et qu'un accroissement moyen supplémentaire du rendement de 1 pour cent permettrait à 2 millions d'Africains de sortir de la pauvreté (Fan, 2005).

La réalisation de tels résultats exige des modifications réelles de la gestion du processus de croissance, particulièrement dans le secteur agricole. Les gouvernements africains ont reconnu l'importance de la contribution de l'agriculture en concentrant leurs efforts sur une croissance fondée sur l'agriculture, accompagnée de stratégies de réduction de la pauvreté. Ceci fut souligné lors de la Conférence Afrique 2020 de l'IFPRI, en 2003 (IFPRI 2004) et est stipulé dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union Africaine (UA/NEPAD 2002, 2005).

Une concentration renouvelée sur l'agriculture en Afrique

L'agenda du PDDAA représente une transformation fondamentale de la perspective adoptée par les dirigeants africains au sujet de l'agriculture et de sa contribution potentielle à l'élimination de la pauvreté et de la faim. Le programme se trouve au centre des efforts des pays africains pour parvenir à un niveau de croissance et de réduction de la pauvreté conformes aux OMD. L'agenda est organisé en quatre piliers programmatiques: (a) promouvoir une gestion durable de la terre et accroître l'accès aux systèmes de gestion de l'eau fiables; (b) développer les infrastructures rurales et les capacités liées au commerce en vue d'améliorer l'accès marchés; (c) accroître l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim; et (d) promouvoir la recherche agricole et la diffusion et l'adoption des technologies. Ambitieux, les objectifs et les principes du programme portent sur la recherche d'un taux de croissance

agricole de 6 pour cent, l'allocation de 10 pour cent du budget national à l'agriculture d'ici 2008 et l'amélioration de la gouvernance du secteur par la revue par les pairs et l'établissement de points de référence. Faisant partie des efforts plus généraux du NEPAD, le PDDAA adhère également aux principes du partenariat en termes de bonne gouvernance politique et économique, de paix et de sécurité.

La nécessité de réévaluer et réaligner la Stratégie de l'IFPRI pour l'Afrique

Malgré le renouveau d'intérêt pour l'agriculture et sa place dans la réduction de la pauvreté et la malnutrition, la nécessité de renverser les tendances passées soulève des questions stratégiques importantes liées aux politiques et décisions d'investissement dans le secteur. Les pays africains peuvent encore faire des progrès significatifs en vue de la réalisation des OMD, dans la mesure où les bonnes réponses sont apportées à ces questions et servent à orienter la formulation et la mise en œuvre de stratégies améliorées.

L'IFPRI peut contribuer grandement à la recherche de solutions durables, mais, tout comme les pays africains devront améliorer les politiques sectorielles et les décisions d'investissement, l'IFPRI doit aussi faire l'évaluation de ses activités et explorer de nouvelles directions en réponse aux défis pérennes et émergents auxquels les économies africaines sont confrontées. Il s'agit non seulement de réévaluer et de réaligner le portefeuille de recherche, de renforcement des capacités et de communication de l'institut, mais également de revoir la nature de ses partenariats en Afrique. Cette stratégie commence par identifier les modifications et ajustements qui pourraient être requis, avant de définir les directions programmatiques et opérationnelles futures liées à l'Afrique.

LE PORTEFEUILLE ANTÉRIEUR ET ACTUEL DE L'IFPRI EN AFRIQUE

Couverture actuelle des programmes

Le portefeuille de l'IFPRI en Afrique a été examiné par un Groupe de réflexion interne, établi l'an passé pour, évaluer les activités de l'institut sur le continent. Selon le rapport du Groupe, le portefeuille de l'institut en Afrique comportait 124 projets entre 2000 et 2004 (IFPRI 2005a).² Plus de la moitié d'entre eux s'inscrivaient dans le domaine prioritaire de l'institut, *Gouvernance mondiale et nationale des systèmes alimentaires*, plus précisément dans le cadre du Thème 8, «

² Un projet de recherche est défini comme une activité spécifique de recherche, disposant de buts, d'objectifs et de résultats précis, entreprise par l'IFPRI exclusivement ou en collaboration avec d'autres organisations. La recherche d'ordre général, comme le travail de modélisation IMPACT, financée par l'institut est exclue. Par ailleurs, le rapport s'est limité à un examen générique des projets, sans tenir compte des différences en termes de budget, de durée ou d'ampleur de la couverture de l'activité. Enfin, le Groupe de réflexion s'est penché principalement sur les activités de recherche et ne s'est donc pas concentré sur la communication des politiques ou les activités de renforcement des capacités.

Politiques et interventions pour une réduction de la pauvreté et une amélioration de la nutrition durables, » ou du Thème 9, « Recherche sur les stratégies nationales et régionales de développement agricole et de sécurisation alimentaire et nutritionnelle. » Près de 20 pour cent des projets de cette période appartenaient au domaine prioritaire *Fonctionnement du système alimentaire mondial*, principalement dans le cadre du Thème 2, « Mondialisation, secteurs nationaux, et négociations sur l'agriculture, » et du Thème 3, « Gestion des ressources naturelles affectant l'alimentation, la nutrition et l'agriculture. » Un seul projet traitait du Thème 4 « Systèmes alimentaires dans le contexte de la prévention des crises et la reconstruction. » Aucun projet relevant des Thèmes 1 ou 6 (respectivement, « Situation alimentaire mondiale: risques et opportunités en matière de politiques » et « Gestion des risques dans le secteur alimentaire et de l'eau ») ne fut réalisé, bien des projets antérieurs aux années 1990 aient porté sur ces questions.

Concentration géographique actuelle

Le Groupe a également examiné la distribution des activités de recherche de l'institut dans des régions majeures de l'Afrique. Il étudia les deux régions définies dans le cadre des processus de planification à moyen terme, en cours, du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (Consultative Group on International Agricultural Research - CGIAR) – à savoir l'Afrique orientale et australe (AOA) et l'Afrique occidentale et centrale (AOC). Les projets intervenant dans plus d'une région sont comptabilisés dans chacune d'entre elles. Le rapport du Groupe a déterminé que, sur les 124 projets de recherche liés à l'Afrique en 2000-04, près des deux-tiers (64 pour cent) ont porté sur la région AOA, 17 pour cent sur l'AOC et 10 pour cent sur l'Afrique du nord. Les 9 pour cent de projets restants portaient soit sur des problématiques concernant l'ensemble de l'Afrique, soit sur des sujets qui n'étaient pas associés à des pays ou des régions précis.

Conclusions et enseignements pour l'avenir

Le rapport du groupe de réflexion révèle un degré relatif de concentration du point de vue aussi bien thématique que géographique. Le plan à moyen terme (PMT) actuel de l'IFPRI répond à certains de ces déséquilibres, mais davantage d'efforts seront nécessaires, à la fois au niveau de l'ensemble de l'institution et au sein de chaque division, pour faire en sorte que la couverture thématique et géographique du portefeuille de recherche de l'institut en Afrique soit adéquate.

STRATÉGIE DE L'IFPRI EN AFRIQUE

Vision et mission

La *vision* de l'IFPRI pour l'Afrique consiste à atteindre les buts suivants :

1. chaque Africain dispose d'un accès sûr à une alimentation suffisante, lui permettant de mener une vie saine et productive et
2. les décisions relatives aux politiques sectorielles sont prises de façon transparente, en consultation avec les consommateurs et producteurs.

L'IFPRI a pour *mission*, dans ce contexte, d'apporter des solutions pertinentes au niveau local, par le biais de la recherche et d'activités associées à la recherche qui permettront aux pays africains de réduire la pauvreté et d'éliminer la faim et la malnutrition. L'objectif recherché consiste à apporter des solutions permettant aux pays africains de réaliser les cibles des OMD de pauvreté et de nutrition, et de les dépasser éventuellement pour éliminer la faim et la pauvreté. Pour réaliser la mission énoncée ci-dessus, l'IFPRI se concentrera sur:

1. l'identification et l'analyse des options politiques en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la gestion des ressources naturelles de base sur lesquelles l'agriculture africaine est fondée ;
2. le renforcement des capacités des institutions et agents de recherche et d'analyse en matière de politiques agricoles et alimentaires; et
3. l'apport de services de communication en matière de politiques et la facilitation du dialogue visant à instruire et améliorer la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles et alimentaires dans les pays africains.

Le portefeuille général de l'IFPRI en Afrique mettra davantage l'accent sur le renforcement des capacités et la communication relative aux politiques. En outre, le portefeuille de recherche ira au-delà de l'identification et de l'analyse des options relatives aux politiques, pour inclure des conseils explicites sur l'amélioration des procédés de formulation et de mise en œuvre efficaces des politiques.

Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel de la stratégie de l'IFPRI en Afrique découle du cadre général qui est défini dans la stratégie de l'institut (IFPRI 2005b, 7-9), tout en étant conçu pour refléter les réalités actuelles de l'Afrique. La figure 1, ci-dessous, décrit la stratégie d'ensemble de l'IFPRI (Figure 1a) ; son application dans le cas de l'Afrique (Figure 1b); ainsi que les activités spécifiques de recherche sur les politiques agricoles et alimentaires liées à l'Afrique (Figure 1c).

L'IFPRI continuera à se concentrer sur les besoins stratégiques et à long terme de la recherche en termes de politiques de développement agricole et alimentaire, de façon à contribuer à l'orientation et à l'amélioration des politiques régionales et nationales (voir Figure 1b), y compris celles qui sont définies dans le cadre de l'agenda du PDDAA. Parallèlement, la stratégie Afrique sera alignée sur le rôle premier de l'IFPRI qui est de créer et de fournir l'accès à des informations pertinentes localement et mondialement - en tant que biens publics internationaux - pour influencer favorablement les politiques alimentaires. En outre, la présence de l'IFPRI dans d'autres régions du monde, particulièrement en Asie et en Amérique latine, permet de procéder à des analyses comparatives, étendant ainsi notre compréhension des problématiques et nous permettant d'élaborer des solutions plus exhaustives en matière de politiques.

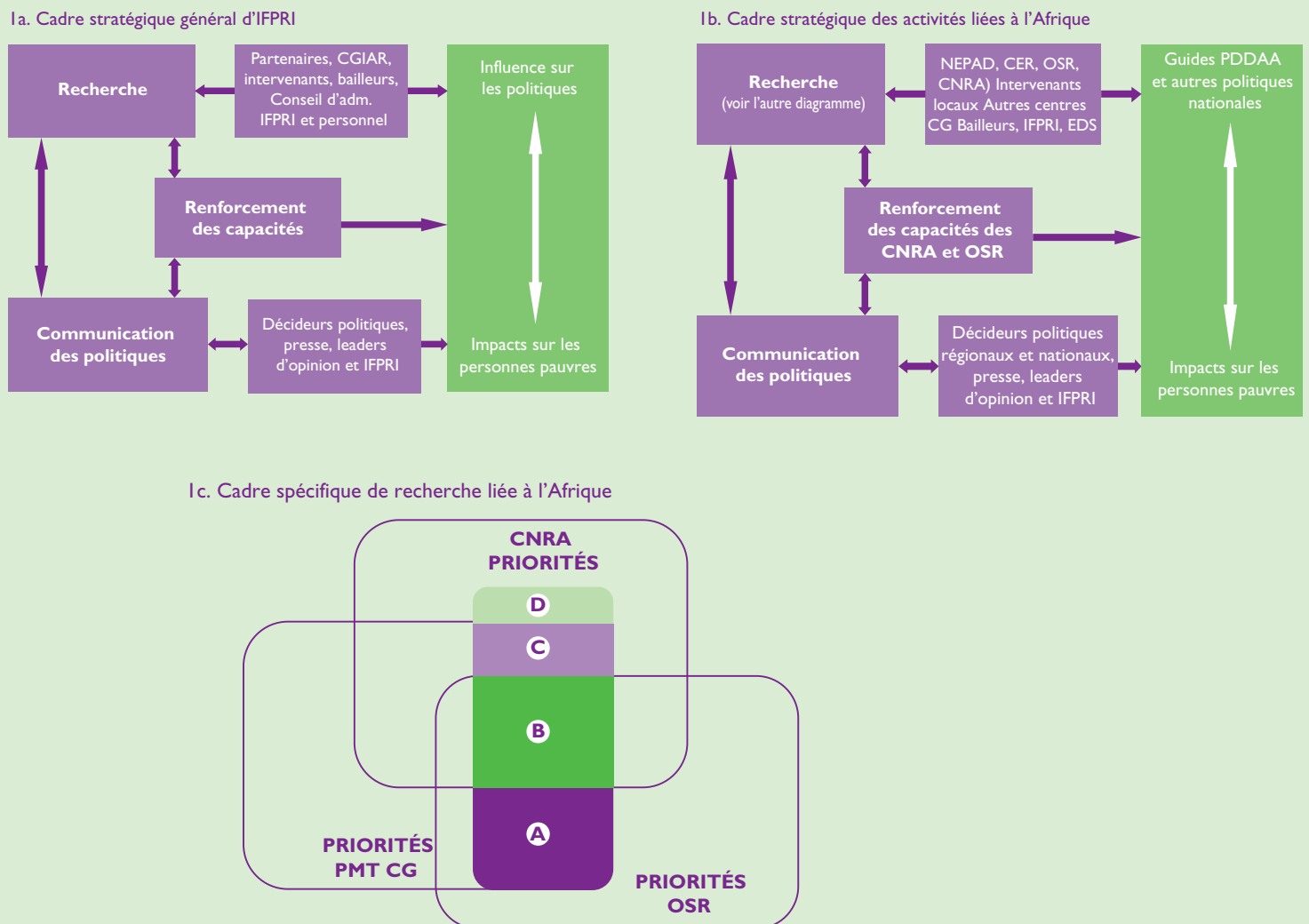
Parmi les principaux institutions et agents partenaires de l'IFPRI seront l'UA/NEPAD ; les communautés économiques régionales (CER) ; les organismes sous-régionaux de recherche (OSR) ; les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA); et les intervenants locaux, comme les associations de producteurs, les organismes du secteur privé, les parlementaires et les administrations locales (voir la Figure 1b). D'autres agents clés, en termes de partenariats de recherche, incluent les centres CGIAR, particulièrement ceux qui sont basés en Afrique et les principales organisations de recherche et universités internationales travaillant en Afrique. Les partenaires/intervenants majeurs, en termes de communication dans le domaine des politiques et de renforcement des capacités, incluent les décideurs régionaux et nationaux, les principales organisations de producteurs et du secteur privé, les organisations de la société civile, la presse et les autres leaders d'opinion.

Les priorités de recherches de l'IFPRI pour l'Afrique s'inscrivent au sein des priorités globales du CGIAR. Elles sont regroupées selon trois types d'activités correspondant aux trois types de partenariat et de collaboration auxquelles elles donnent lieu:

1. activités liées aux priorités régionales, avec possibilité de collaboration avec les OSR (Figure 1c, zone A) ;
2. activités répondant aux priorités nationales de recherche et comportant des possibilités de partenariat avec les systèmes nationaux de recherches ou les SNRA (Figure 1c, zones C et D) ; et
3. activités relatives à des priorités régionales et nationales se chevauchant, créant des possibilités de partenariats mixtes avec les SNRA et les OSR (Figure 1c. zone B).

Dans les trois cas, l'IFPRI établira des partenariats ciblés avec d'autres centres CGIAR, particulièrement dans le cadre du PMT du CGIAR à l'intention des régions AOA et AOC et avec d'autres agences de recherche en développement travaillant en Afrique.

Figure 1. Cadre stratégique pour le travail d'IFPRI lié à l'Afrique



C+D: Partenariats IFPRI-CNRA A : Partenariats IFPRI-OSR B : Partenariats IFPRI-CNRA-OSR
 A+B+C+D= Domaines de recherche de l'IFPRI et partenariats CG dans le cadre des plans régionaux à moyen terme

Remarque : CGIAR se réfère au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (Consultative Group on International Agricultural Research) ; EDS, Équipe de la direction supérieure de l'IFPRI ; NEPAD, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (New Partnership for Africa's Development) ; CER, communautés économiques régionales ; OSR, organisations sous-régionales ; SNRA, systèmes nationaux de recherche agricole ; PMT, plan à moyen terme ; AOA, Afrique orientale et australe et AOC, Afrique occidentale et centrale.

ÉTABLIR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'FPRI EN AFRIQUE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

L'identification des priorités de l'IFPRI en matière de recherche, de renforcement des capacités et de la communication relative aux politiques en Afrique respecte les critères déterminant les priorités générales de l'institut :

1. conformité à la mission de l'IFPRI,
2. concentration sur les problématiques émergentes,
3. alignement avec l'avantage comparatif dynamique de l'institut et
4. pertinence par rapport aux priorités des acteurs et des partenaires.

Toutefois, les critères 2 et 4 font ressortir davantage les réalités africaines. Ils sont donc orientés par les évolutions institutionnelles et politiques locales, y compris celles relatives aux agendas de l'ensemble de l'Afrique, comme celles sur lesquelles se concentrent le PDDAA et le CGIAR, ainsi que celles établies par les organismes régionaux principaux, comme le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA - Common Market for Eastern and Southern Africa - 2006), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO 2004) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC – Southern African Development Community – 2004), leurs pays membres et les organismes régionaux techniques et de recherche. Pour maximiser la contribution de l'IFPRI aux efforts qui sont à la base de ces programmes – à savoir, la recherche de solutions durables visant à éliminer la faim et la pauvreté en Afrique – il est nécessaire, en premier lieu, que l'IFPRI examine de nouveau les problématiques traditionnelles relatives aux politiques et aux stratégies et, en second lieu, que l'institut se mobilise pour répondre aux nouvelles problématiques émergentes.

Nouvelles problématiques émergentes relatives aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique

Le groupe de réflexion mentionné plus haut a identifié 20 domaines prioritaires de recherche. Outre les questions pérennes relatives aux politiques, comme la gestion durable des sols et de l'eau, les droits de propriété et l'action collective, ainsi que le fonctionnement et l'efficacité des marchés nationaux, les priorités portent sur un éventail de problématiques nouvelles et réémergentes affectant les pays africains. Elles incluent la croissance de la population et l'emploi; la gestion des situations post-conflits et crises; la gouvernance dans le cadre de contextes de prise de décision de plus en plus pluralistes et décentralisés; certains aspects de la

globalisation, tels les systèmes d'information et de gestion de qualité et des normes de sécurité, des standards et des services d'accréditation ; le changement climatique et ses répercussions, ainsi que la biotechnologie et la biosécurité.

Rééquilibrer la concentration thématique et géographique des programmes

Le portefeuille Afrique de l'IFPRI en 2000-04 indique que la vaste majorité des projets de l'institut (84 sur 124) ont porté sur les cinq problématiques suivantes :

1. stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté (34 projets),
2. améliorer le fonctionnement et l'efficacité des marchés nationaux (17 projets),
3. accès aux marchés mondial et régional et possibilités d'exportation (14 projets),
4. gestion intégrée des ressources naturelles (10 projets) et
5. politiques relatives à la nutrition et la santé, en rapport avec l'agriculture (9 projets).

Ces problématiques sont, en majorité, permanentes. D'autres problématiques (ré) émergentes, exigent toutefois une réponse: croissance de la population et emploi, biodiversité, réponse au changement climatique, prévention et cessation des conflits et reconstruction après les crises, politiques relatives aux risques dans les secteurs de l'alimentation et de l'eau, et stratégies et potentiel de d'utilisation des TIC.

Pour accroître le niveau de concentration et étendre le champ des synergies, l'IFPRI a modifié son portefeuille de façon à cibler les huit thèmes prioritaires suivants, selon les trois domaines prioritaires de l'institut (IFPRI 2005b), sur la base des critères suivants : (a) importance relative, en tant que problème de politique alimentaire, pour les pays africains et les autres nations en développement, (b) ampleur estimée des lacunes en terme de connaissances et (c) niveau de l'avantage comparatif de l'IFPRI.

Domaine prioritaire U : Fonctionnement du système alimentaire mondial

1. Fonctionnement et efficacité des marchés nationaux et régionaux, particulièrement le développement du secteur agro-industriel et des systèmes d'exportation et l'accès des petits producteurs au marché.
2. Recherche sur le commerce mondial à l'exception des travaux déjà réalisés au niveau sous-régional et national, faisant partie des activités appartenant au thème précédent et, à l'occasion, analyse des changements à long terme concernant directement les pays africains.

Domaine prioritaire Deux: Gouvernance du système alimentaire mondial et national

3. Les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté, particulièrement celles devant améliorer la gouvernance liée à l'agriculture, la gestion des dépenses publiques, le

développement des infrastructures et les services agricoles dans le cadre d'une décentralisation et d'un pluralisme politique accrus.

4. Institutions et politiques visant une gestion et une productivité durables des ressources naturelles
5. Protection contre la faim dans les situations de crise ou après conflit, les politiques de nutrition et la création d'emploi à l'intention des populations vulnérables.
6. Gestion des risques dans les secteurs alimentaire et de l'eau et politiques de santé liées à l'agriculture en général.

Domaine prioritaire Trois: Innovations du système alimentaire mondial

7. Stratégies et politiques d'amélioration du fonctionnement institutionnel et de renforcement des capacités dans les domaines nouveaux et émergents des sciences et des technologies.
8. Changement climatique et ses répercussions sur les systèmes alimentaires et la pauvreté

L'IFPRI élargira et ajustera son portefeuille en Afrique de façon à couvrir ces trois domaines prioritaires, tout en recherchant l'équilibre géographique nécessaire pour faire en sorte que l'impact de son travail dans la région soit étendu. La démarche et la boîte à outils de l'institut seront davantage ajustés, de façon à intégrer les problématiques transversales, comme le genre, le VIH/SIDA et autres questions de santé affectant l'agriculture. Les sujets concernant la biotechnologie et la biosécurité seront traités dans le cadre des travaux portant sur les institutions et les politiques relatives aux sciences et aux technologies; les aspects pertinents de l'urbanisation seront inclus dans l'agenda portant sur les marchés et les chaînes de l'offre.

ORIENTATION OPÉRATIONNELLE : COMPRENDRE ET RENFORCER LES DYNAMIQUES DE PROGRES

Du point de vue des politiques alimentaires, les stratégies durables visant la réduction de la pauvreté et de la faim et l'amélioration de la nutrition en Afrique présentent deux exigences: Premièrement, l'accès à des informations de haute qualité permettant aux décideurs d'anticiper et de procéder à une planification à long terme et, deuxièmement, des options et des solutions d'ordre politique qui sont fondées dans l'expérience africaine. Les activités de simulation et de projection à long terme de l'IFPRI, comme le travail réalisé par IMPACT ou une analyse épisodique des tendances du commerce mondial (selon le second domaine prioritaire indiqué

ci-dessus) répondent adéquatement à la première exigence. À l'avenir, ces simulations et analyses seront décomposées aux niveaux régionaux et locaux, ce qui accroîtra leur pertinence. Pour satisfaire la seconde exigence, la recherche de l'IFPRI en Afrique portera davantage sur les enseignements retirés des succès sur le terrain et des expériences réussies, ayant fait leurs preuves en Afrique, et sur l'utilisation de ces connaissances pour stimuler une dynamique de progrès en identifiant les options qui permettraient d'améliorer et d'étendre ces réussites. En conséquence, outre l'évaluation et la compréhension des relations causales, les activités de recherche de l'institut porteront plus directement sur l'identification des facteurs de succès, pour, en définitive, apporter des conseils plus judicieux au sujet des choix de politiques d'ordre stratégique général et concernant des secteurs précis.

Tirer les enseignements nécessaires des réussites sur le terrain

Selon des données récentes, 28 pays africains, représentant 70 pour cent de la population du continent, ont atteint une croissance annuelle moyenne du PIB de 3 pour cent ou plus entre 1995 et 2004 et 16 pays n'exportant pas de pétrole ont réalisé une croissance annuelle moyenne du PIB de 4 pour cent au cours de la même période (Banque mondiale 2005). Selon les estimations actuelles, 5 pays africains ont déjà atteint les OMD relatifs à la pauvreté, 10 sont en bonne voie et 8 ont recensé un nombre inférieur de personnes pauvres (BAD/OCDE 2005 ; Banque mondiale 2005). De plus, au cours des cinq dernières années, les pays africains ont enregistré des taux de croissance des exportations générales et agricoles supérieurs à la moyenne mondiale (OMC 2005). Similairement, la croissance du volume des exportations agricoles a atteint, au cours des cinq dernières années, son niveau le plus élevé depuis les années 1960 (CNUCED 2005). Enfin, un grand nombre de réussites, aussi bien dans le cadre de filières individuelles que d'ordre institutionnel et technologique, ont été identifiées à travers l'Afrique par Haggblade (2003) et Gabre-Madhin et Haggblade (2003).

Une stratégie de recherche encourageant et appuyant une dynamique de progrès exige que, outre les approches techniques habituelles, les projets de recherche entrepris par l'IFPRI aident les pays africains à déterminer les facteurs de réussite, à multiplier les expériences réussies et faire en sorte que les succès soient continuellement améliorés. Autrement dit, les projets de recherche devraient également chercher à

1. mieux comprendre et consigner les solutions prouvées dans leur domaine d'activité, à partir de ce qui a réussi sur le terrain;
2. élaborer des paquets d'options et identifier des points d'entrée, visant l'amélioration et la diffusion des réussites dans d'autres secteurs et pays et
3. identifier les actions visant à étendre les avantages émanant de ces réussites d'une façon aussi vaste que possible, particulièrement auprès des personnes pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire.

Par conséquent, la recherche visant à appuyer une dynamique de progrès exige une élaboration et des démarches plus ciblées, se concentrant sur les enseignements dégagés des essais et expériences sur le terrain, particulièrement au sujet des facteurs critiques de réussite, y compris les innovations institutionnelles.

Créer des synergies en matière de connaissances

La difficulté de l'extrapolation des réussites n'est pas uniquement due aux complexités croissantes du processus d'élargissement et de réplification des succès au-delà d'un secteur donné, d'une zone géographique ou d'un groupe d'agents. Les contraintes apparaissent souvent sous forme de faiblesses et de lacunes à combler dans des secteurs connexes. En conséquence, une stratégie visant à appuyer une dynamique de progrès exige aussi la création de synergies entre les différents domaines d'activité par une collaboration accrue entre les divisions de recherche de l'IFPRI, une intégration plus directe du renforcement des capacités et de la communication en matière de politiques aux activités de recherche et des partenariats stratégiques facilitant l'échange de connaissances, ainsi que le transfert et l'adoption des facteurs de réussite. Le besoin de synergie explique aussi en partie le regroupement des problématiques de recherche en un nombre limité de domaines prioritaires dans la stratégie actuelle. La proposition de stratégie pour l'Afrique fera en sorte que l'expertise et l'expérience disponibles soient intégrées systématiquement pour aboutir à des solutions beaucoup plus complètes et moins parcellaires en matière de politiques.

Développer et approfondir les partenariats

Des partenariats opérationnels et stratégiques solides forment un aspect critique de la stratégie Afrique en termes d'appui au changement positif et de processus d'échange et d'adoption des connaissances. L'IFPRI saisira les possibilités offertes dans le cadre des processus en cours de PMT régional du CGIAR et de l'agenda panafricain du PDDAA pour développer de nouveaux partenariats et approfondir ceux qui sont déjà en place. L'IFPRI dispose déjà de partenariats solides en Afrique orientale et doit les étendre vers l'Afrique occidentale et australe. En outre, les partenariats doivent être élargis de façon à inclure un éventail plus vaste d'acteurs - comme ceux agissant dans le cadre des processus d'innovation agricole en faveur des couches vulnérables, ainsi que les utilisateurs de l'information relative aux politiques - multipliant ainsi les canaux d'échange des connaissances et de réplification. Ces groupes d'acteurs incluent également les communautés économiques régionales, les parlementaires, les principales organisations de producteurs, les associations professionnelles du secteur privé et les administrations locales. La faiblesse relative des institutions de recherche sur les politiques en Afrique accroît les besoins en termes de communication sur les politiques et de renforcement ciblé des capacités, en particulier les activités liées à la dissémination de modèles de solutions en matière de politiques sectorielles émanant de la recherche de l'IFPRI.

RÉPONSE INSTITUTIONNELLE

Une mise en œuvre réussie de la stratégie Afrique de l'IFPRI, telle que décrite dans ce document, nécessite certaines actions au niveau de l'institut et au sein de ses divisions, ainsi que des actions concernant les partenaires et les processus en Afrique.

Actions, au niveau des divisions, visant à faciliter le réalignement thématique, géographique et opérationnel des activités en Afrique

Les activités des divisions requises dans le cadre de la stratégie Afrique incluent (a) l'établissement d'un portefeuille de division aligné à cette stratégie, (b) l'élaboration de procédés de planification du portefeuille de recherche permettant d'atteindre ces objectifs d'ici 2008 et (c) l'identification d'étapes et d'indicateurs mesurant les progrès réalisés à cet égard.

Actions, au niveau de l'institut, visant à faciliter la mise en œuvre de la stratégie

Les activités, au niveau de l'institut, requises dans le cadre de la stratégie Afrique incluent (a) l'établissement d'un cadre incitatif en faveur de la collaboration entre les divisions, (b) l'exécution d'un programme d'amélioration des compétences et d'incitations en faveur de l'esprit de corps et du travail en équipe, (c) la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources appuyant la recherche de fonds pour le nouveau portefeuille des divisions et (d) la mise en œuvre d'un processus de suivi des progrès réalisés.

Actions d'alignement avec les processus et d'approfondissement des partenariats en Afrique

Une mise en œuvre réussie de la stratégie Afrique nécessite un alignement efficace avec les processus de PMT du CGIAR en AOA et en AOC et avec les processus de mise en œuvre du PDDAA au niveau régional et national pour chaque pays. Outre les actions menées par le Coordonnateur – à plein temps - pour l'Afrique d'IFPRI, une participation active au niveau des divisions et des chercheurs est requise. Ceci peut se faire en (a) désignant un agent de liaison, basé sur le terrain, pour chacune des régions AOA et AOC, (b) établissant des groupes d'intérêts ou de travail correspondant aux quatre piliers programmatiques du PDDAA et (c) préparant un plan d'action ayant pour objet de solidifier et diversifier les alliances au niveau régional et national, à mettre en œuvre sous la direction de la Division de la communication. Ce dernier effort a pour objectif d'élargir l'accès aux résultats de recherche de l'IFPRI au-delà de sa base de partenaires traditionnels pour atteindre, en particulier, les parlementaires, les administrations locales, les associations de producteurs et les organisations professionnelles du secteur privé qui sont tous en mesure d'influencer le processus de prise de décision et l'agenda de l'élaboration des politiques.

RÉFÉRENCES

- Banque africaine de développement et Organisation de la Coopération et du développement économiques (2005). *Perspectives économiques en Afrique 2004/2005*. Disponible à : <http://www.oecdbookshop.org/oecd/index.asp?lang=fr>
- Banque mondiale. 2005. Répondre aux défis du développement de l'Afrique. Un plan d'action du Groupe de la Banque mondiale. Washington, D.C.
- COMESA (Marché commun d'Afrique orientale et australe). 2006. Programmes agricoles. <<http://www.comesa.int/agri>> disponible le 15 janvier 2006.
- Cord, L. 2005. Croissance en faveur des personnes pauvres dans les années 1990 : Leçons dégagées dans 14 pays. Présentation au séminaire d'IFPRI sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Washington, D.C., septembre 2005.
- CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). 2004. Cadre de politique agricole pour l'Afrique de l'Ouest. Document de référence pour la première phase des consultations nationales. Abuja, Nigeria.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2005. *Rapport sur le commerce et le développement 2005*. http://www.unctad.org/en/docs/tdr2005_en.pdf, disponible en janvier 2006
- Fan, S. 2005. Investir dans l'agriculture africaine pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015: que nous disent les différences au niveau national? Présentation au séminaire d'IFPRI sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Washington, D.C., septembre 2005.
- Gabre-Madhin, E., et S. Haggblade. 2003. Réussites de l'agriculture africaine : résultats d'une enquête d'experts. Présentation à la conférence « Réussites de l'agriculture africaine » organisée par InWent, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et le Centre technique de coopération agricole et rurale à Pretoria, Afrique du Sud, 1-3 décembre 2003.

Haggblade, S. 2003. Réussites de l'agriculture africaine : Construire l'avenir: conclusions de la conférence « Réussites de l'agriculture africaine » organisée par InWent, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et le Centre technique de coopération agricole et rurale à Pretoria, Afrique du Sud, 1-3 décembre 2003.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2004. *Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique d'ici 2020 : établir les actions prioritaires, renforcer les acteurs et faciliter les partenariats*. Compte-rendu de la Conférence panafricaine, Kampala, Ouganda, 1-3 avril 2004. Washington, D.C. : IFPRI.

_____. 2005a. Domaines prioritaires de recherche d'IFPRI en Afrique. Rapport du Groupe de réflexion sur l'Afrique. IFPRI, Washington, D.C.

_____. 2005b. Stratégie en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : Recherche en politiques alimentaires, renforcement des capacités et communication en matière de politiques. IFPRI, Washington, D.C.

NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). 2002. Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. Midrand. Afrique du Sud.

_____. 2005. *Mettre en œuvre le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et rétablir la sécurité alimentaire. La feuille de route*. Midrand. Afrique du Sud.

Organisation mondiale du commerce. 2005. Statistiques du commerce mondial, 2005.

Rosegrant, M., S. Cline, W. Li, T. Sulser, et R. Valmonte-Santos. 2005. *Prospective : perspectives à long terme du développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique*. Document de discussion 2020, no 41. Washington, D.C. IFPRI.

SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe). 2004. Plan stratégique régional indicatif de développement. Gaborone, Botswana: SADC.

International Food Policy Research Institute

2033 K Street, NW
Washington, DC 20006-1002 USA

Tél +1-202-862-5600

Fax +1-202-467-4439

ifpri@cgiar.org

www.ifpri.org

TÉLÉCHARGEZ LE TEXTE COMPLET: www.ifpri.org/pubs/books/gi20fr.asp